## HTTN / ASSOCIATION DES JEUNES VIETNAMIENS DE PARIS

## TOURNOI DE BADMINTON DOUBLE MIXTE 4ème EDITION - 17/01/2010

FICHE D'INSCRIPTION
NIVEAU : □ débutant (pratique occasionnelle ou niveau moins que correct !) ou □ pratiquant (pratique régulière ou niveau plus que correct !)
NOM DE L'EQUIPE :
NOMS DES JOUEURS :
Nom / Prénom : Email / Tél :
Nom / Prénom : Email / Tél :
PARTICIPATION : □ 5 € / personne = frais d'inscription + 1 bouteille d'eau 500 ml ou
□ 8 € / personne = frais d'inscription + 1 bouteille d'eau 500 ml + pack déjeuner (1 sandwich, 1 petit paquet de chips, 2 fruits, 1 boisson)

Remplissez cette fiche, établissez votre règlement par chèque à l'ordre de l'**Association des Jeunes Vietnamiens de Paris** et envoyez le tout <u>avant le 12/01/2010</u> à l'adresse suivante :

NGUYEN NHU Mai / HTTN 6 av du Moulin de Saquet 94400 Vitry Sur Seine

Votre inscription ne sera validée qu'à réception des documents demandés et ne sera effective qu'à la réception d'un mail de confirmation.

## REGLEMENT DU TOURNOI DE BADMINTON HTTN - 17 JANVIER 2010

- Art. 1 Le tournoi double mixte est divisé en 2 catégories : débutants et pratiquants. Les équipes choisissent de s'inscrire dans l'une ou l'autre.
- **Art. 2** Dans le cas où l'équipe n'est pas mixte, elle se voit appliquer une pénalité de 5 et 3 points pour chaque match joué respectivement en poule/classement et tableau final.
- **Art. 3** HTTN pourra, pour des raisons d'organisation, proposer aux joueurs de changer de catégorie.
- **Art. 4** Les matchs se dérouleront sur 5 terrains de dimensions et hauteurs réglementaires.
- **Art. 5** Le tournoi se déroulera selon les règles simplifiées du badminton avec les particularités suivantes :
  - Matchs de poule et de classement : 1 set de 21 points. En cas d'égalité à 20 points, un écart de 2 points est nécessaire dans la limite de 30 points. Changement de côté lorsqu'une équipe atteint en premier 11 points.
  - Tableau final (hors finale et 3<sup>ème</sup> place): 2 sets de 11 points avec 2 points d'écarts en cas d'égalité dans la limite de 20 points. Changement de côté en fin de set.
  - Finale et match pour la 3<sup>ème</sup> place : 2 sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écarts en cas d'égalité dans la limite de 30 points. Changement de côté en fin de set et au 3<sup>ème</sup> set lorsqu'une équipe atteint en premier 11 points.
  - Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final.
  - Les autres équipes de chaque poule joueront les matchs de classement.
- Art. 6 L'arbitrage sera assuré par HTTN qui appliquera les règles de l'article 5.
- Art. 7 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain, autre que l'infrastructure, sera compté let une fois au service et faute en jeu.
- Art. 8 HTTN se réserve le droit de changer à tout moment le mode de déroulement des matchs
- Art. 9 Le volant officiel, BABOLAT Tournament, (base liège et jupe nylon) fourni par HTTN devra être utilisé lors de tous les matchs.
- **Art. 10** Les inscriptions se font uniquement par courrier en renvoyant la fiche d'inscription et le règlement par chèque à l'ordre de « Association des Jeunes Vietnamiens de Paris » à l'adresse figurant sur cette dernière avant le 12/01/10. Tout envoi incomplet ne sera pas pris en compte.

Les places étant limitées, les inscriptions sont prises en compte par ordre de réception, en cas de surnombre, les inscriptions reçues seront mises sur liste d'attente. Un email de confirmation sera envoyé par la suite.

- **Art. 11** Le montant des frais d'inscription s'élève à 5 € par personne. Le pack (inscription + déjeuner) s'élève à 8 € par personne. Il comprend 1 sandwich, 1 paquet de chips, 2 fruits, 1 boisson. Chaque participant a droit à une bouteille d'eau 500 ml et au goûter.
- **Art. 12** Le tirage au sort aura lieu sur place le 17 janvier 2010 à 10h15. Les premiers matchs commenceront vers 10h30.
- **Art. 13** Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match. Toute absence sur le court dans le délai imparti entraîne la disqualification de l'équipe pour ce match.
- Art. 14 Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée à l'accueil.
- **Art. 15** Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir HTTN le plus rapidement possible soit de son choix d'un nouveau partenaire soit de sa non-participation. Dans ce dernier cas, il se déclare forfait et ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.
- **Art. 16** Pour chaque catégorie, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront décernées respectivement aux vainqueurs, finalistes et 3ème place.
- **Art. 17** Convivialité, détente, amusement et fair-play sont les maîtres-mots de ce tournoi. Les injures, coups bas, tout mauvais comportement... seront sanctionnés en premier lieu par un avertissement suivi en cas de récidive de l'expulsion définitive du tournoi.
- **Art. 18** Les joueurs disposent de vestiaires <u>non surveillés.</u> Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'effet personnel, accident ou autre sur les lieux du tournoi.
- **Art. 19** En cas d'annulation du tournoi avant le début de celui-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption du tournoi au cours de son déroulement, les prix seront distribués en fonction du stade atteint.
- Art. 20 Toute participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Celui-ci sera affiché dans la salle durant la compétition.